

LA GUISANE



bulletin de liaison

ASSOCIATION ORSEL-LIENS

NUMERO 27

MARS 2008

Sommaire	2
Mot du Président	3 à 4
Vie de l'Association : Assemblée du 19 01 2008	4 à 6
Mémoires de Lucile Orsel des Sagets	7 à 11
Victor Orsel , un grand collectionneur.	12 à 14
Adeline Empaire « Pour ma fille »	15 à 18
La rue Quincampoix	19
Victor Orsel « La mort d'Abel » « Pierrette Simonet »	20
Le fonds Mourgue	21
Famille Chassy Poulet	22 à 23
Donation Ravier à ses fils.	24 à 25
Famille Paturle.	26
Courrier des lecteurs.	27
Evénements familiaux	28

La « GUISANE »
Bulletin de liaison de l'Association ORSEL-LIENS
MONETIER LES BAINS
Rédaction : Etienne Orsel des Sagets
44 rue de Valette
41320 SAINT JULIEN sur CHER
Tel : 02 54 96 41 16 etienne@orsel.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT

Je tiens à remercier Bruno Orsel qui court le monde pour une grande entreprise française et qui a su conduire notre équipe jusqu'à cette Assemblée Générale, le meilleur de son action est la gentillesse et la détermination avec laquelle il a su nous réunir pour notre Cousinade 2007 qui a eu lieu à Paris.

"Pari" tenu. Si je vous dis aussi qu'il est Président d'une association de maquettiste de marine qui se réunit chaque mois dans une ambiance de travail, où chacun fait état de ses derniers travaux, tant scientifiques, que techniques, de ses réalisations, vous viendrez à penser que chacun d'entre nous a des passions et qu'il suffit de nous interroger pour que nous osions "faire état", ou au moins acceptions de raconter.

On le voit ce mouvement généalogique qui m'anime, probablement parce que j'ai perdu mon père à 15 ans, cet homme qui m'a donné le nom qui nous réunit, est devenu un travail collectif. Ce travail associatif est littéralement porté par la recherche.

Celui de Lucile Rué des Sagets est pour nous historique, elle a fait des recherches, elle a diligenté des chercheurs au "Monétier de Briançon". Interrogeant des archivistes d'au delà des Alpes, ils ont communiqué avec Saluces, son mari Henri Orsel est allé avec son cousin Victor Dulac à Melle, à côté de Saluces, ils en ont rapporté deux fenêtres "sculptées in pietri", dont l'une est à Jujurieux et l'autre aux Sagets, sur lesquelles sont représentées les armes des Orselli.

Cela m'a été donné comme tel quand, ayant rencontré fortuitement Luc Orsel des Sagets, du même coup nous réunissions les deux branches de la famille, il nous intéressera aussi de comprendre pourquoi les adresses étaient perdues.

Entre ceux qui sont les Orsel dits de Paris et les Orsel des Sagets, dont certains ont craint qu'on en vienne à les appeler « des Sagets ».

Pourquoi, je voudrais que l'on multiplie les pourquoi, comprendre pourquoi, pour savoir qui nous sommes aujourd'hui.

Cette tradition de l'écrit généalogique je l'ai recueillie de Gabriel Orsel des Sagets, de Georges Barba qui a multi-copié les tableaux généalogiques qu'il a dressé en rassemblant les éléments épars, voulant faire savoir l'acquit.

Il y a donc un travail de collecte d'informations,

Un travail de présentation,

Un travail de recherche des fonds documentaires.

L'onomastique est la science qui traite des Noms : pour nous Orsel est un nom des Alpes. Internet fait surgir une diaspora Orsel de Mustapha Orsel, noir américain, aux Orsel de Turquie. Au Monétier avant l'hiver partaient les colporteurs, au loin aux Amériques ?

Des Orsel sont partis suite aux persécutions contre les Protestants, sont ils ceux que l'on rencontre aux Pays Bas comme Jan que nous connaissons et que Internet nous montre photographié à côté de son bombardier ?

Orsel est un nom d'accueil aussi, au Journal Officiel, Mme O... a demandé par publication à franciser son nom de l'est en Orsel.

Orsel pour nous c'est un diminutif de Orselli, en France on l'écrit volontiers Orsel.

Mais à France Culture un matin à Ouagadougou un homme interviewé expliquait en répétant deux fois « or sel » que cette ville porte du Sahara était le lieu d'échange d'Or contre du Sel

Nous savons qu'au dix-huitième siècle certains ont demandé à des graveurs de dessiner des "armes parlantes" ils représentaient deux monts de sel et deux besants d'or

Des fonds admirables surgissent des siècles passés, nous devons être attentifs à ces propos émis ici et là, car la transmission des archives dans les familles est souvent insolite.

La dispersion des objets est la règle, mais chacun parle un peu plus s'ils sont assemblés.

Si on fait l'effort de rapprocher les images, tel a des talents de photographe, ou des qualités de dessinateur ou de peintre ainsi nous avons des dessins voire des aquarelles de Maurice Barba et de sa sœur, à l'origine des Barba de notre famille.

Des portraits apparaissent encore chaque année.

La transmission de la mémoire des objets utilisés par nos anciens nous donne des indications sur leur mode de vie. Leurs engagements : de quel côté des barricades étaient ils? Les uns et les autres.

La photographie nous permet de rassembler grâce à notre association ces images;

La revue créée par Gilbert Orsel des Sagets, a encore cette année pour Rédacteur Etienne Orsel des Sagets qui a repris le flambeau certes, mais aussi qui nous encourage à mettre en commun ce que nous savons. Il a justement introduit une rubrique "actualités".

Le savoir est le fait des scientifiques, mais Gérard Orsel nous montre, comme Edouard Derville, que l'on devient spécialiste.

La recherche c'est aussi le fait de curieux qui vont fureter, se prendre de passion pour un personnage : Maurice Dulac nous a montré que sa passion pour Victor Orsel permettait de faire valoir ses travaux à Fourvière et surtout à Oullins leur ville natale

Il faut trouver mille façons d'encourager cette RECHERCHE et améliorer de mille façons la circulation de nos informations.

Pour cela "adhérez!"

Adhérer c'est cotiser, c'est dire son soutien à l'effort entrepris et poursuivi fidèlement, s'abonner à la revue c'est honorer la trace et c'est encourager le rédacteur et nous aider à lui trouver un successeur.

CLAUDE ORSEL, de Paris, né à Lyon.

ASSOCIATION ORSEL-LIENS

LE MONETIER-LES-BAINS

Siège administratif : 57, rue des Francs-Bourgeois 75004 Paris

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JANVIER 2008

L'Assemblée Générale a eu lieu dans la salle paroissiale de l'église Notre Dame des Champs à Paris. Le Président Claude Orsel ouvre la séance à 14 h 30 en présence des membres du Conseil d'Administration et des sociétaires. Après avoir fait le décompte des présents et des représentés le Président constate que le quorum est atteint et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Selon l'ordre du jour :

1 – Rapport moral du président : Voir « Le mot du Président » ci-dessus.

Après en avoir fait lecture, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2- Exposé sur l'avancée des recherches :

Gérard a beaucoup travaillé sur les sources des Orsel : **sel**, **cel** et même **cet** retrouvées dans les actes qui nous sont parvenus. Il n'est pas rare de constater à l'analyse de tous ces documents officiels qu'il arrive que *Orcet* devient *Orcel* ou que *Orcel* dans un même acte se change parfois en *Orsel*. Toutes ces différentes orthographes ont les mêmes origines. Certains *Orcel* ou *Orsel* se sont plus particulièrement développés dans certaines régions. Ainsi par exemple le **cel** se trouve plus répandu dans la Drôme mais aussi en Ardèche et aurait pour origine Pierre

Joseph Orsel arrivant dans cette région du Monétier pour se marier en 1783. Et cela bien que des Orsel soient déjà mentionnés dans le cadastre de ce même Monétier en 1550 et orthographiés avec un S.

On retrouve aussi une concentration de Orsel en Hollande et en Turquie ; peut-être dû à des mouvements migratoires conséquence forcée de la Révocation de l'Edit de Nantes. Il y a aussi des orthographes qui se sont figées de la volonté de certain comme Claude Orsel qui, en 1739, déclare que dorénavant il écrira son nom avec un S comme son père avait l'usage de le faire. Mais tout cela fera prochainement l'objet d'un article dans la Guisane.

3- Rapport financier : (Trésorier Gilbert Orsel des Sagets)

a) Compte courant :

- Solde créditeur au 1^{er} janvier 2007 : 142,35 €
- Recette de l'année 2007 : 2 826,00 €
- Total des dépenses 2007 : 2 137,88 €
- Solde créditeur au 31 décembre 2007 : 830,47 €

b) Compte sur livret A :

- Solde créditeur au 31 décembre 2007 : 827,57 €
- Intérêts de l'année : 23,62 €
- Solde créditeur au 31 décembre 2007 : 851,19 €

Avoir total au 31 décembre 2007 : 1 681,66 €

Le rapport financier et les comptes de l'année 2007 sont approuvés à l'unanimité.

4 – Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration :

Le conseil se renouvelle par tiers chaque année.

- Membres sortants en 2007 : Amélie Orsel, Denys Pécriaux, Gilbert Orsel des Sagets.
- Membres sortants et candidats au renouvellement : les mêmes.
- Nouvelles candidatures : aucune

Le renouvellement et l'élection des membres du Conseil d'Administration sont adoptés à l'unanimité.

5- Fixation du montant des cotisations :

Le montant des cotisations pour l'année 2007 est arrêté comme suit :

- Cotisation couple : 26 €
- Cotisation individuelle : 18 €
- Cotisation jeune (- de 30 ans) : 8 €
- Abonnement à la Guisane adhérent : 12 € (2 n° an)
- Abonnement à la Guisane non adhérent : ... 18 € (2 n° an)
- Anciens N° : 6 €

Le montant des cotisations est adopté à l'unanimité.

6 - Budget prévisionnel 2008 :

Budget prévisionnel pour 2008 est de 1 175,00 € et se décompose de la façon suivante :

- Cotisations : 750 €
- Ventes de Guisane : 400 €
- Intérêts Livret A : 25 €

- **Total budget prévisionnel : 1 175 €**
- **Les charges prévisionnelles sont de : 1 023 €.**

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

7 – Le point sur la Guisane : (rédacteur Etienne Orsel des Sagets)

- Rappel : La Guisane paraît les mois de mars de novembre de chaque année.
- Etienne informe que compte tenu de la baisse des abonnements en 2007 beaucoup d'exemplaires de la Guisane restent disponibles. Une relance sera faite auprès des membres de l'Association lors de l'appel aux cotisations par Gilbert.
- Etienne souhaite toujours recevoir davantage d'articles et si possible pas toujours des même personnes.
- Gérard nous informe qu'il a scanné la totalité des numéros de la Guisane, et qu'ils sont disponibles sur CD rom.
- Etienne informe l'Assemblée qu'il souhaiterait être remplacé à la rédaction de la Guisane à partir de l'année prochaine.

8 – Bilan sur la journée du Patronyme dite Cousinade 2007 :

Ce point n'a pas été abordé durant l'Assemblée Générale mais il en ressort toutefois selon les échos recueillis que la Cousinade 2007 fut un succès :

- Programme bien équilibré,
- Belle qualité des prestations : Notre Dame de Lorette et Carnavalet,
- Accueil sympathique, ambiance très conviviale,
- Beau succès de la vente aux enchères,
- Le temps fut pour nous ce qui a contribué à rendre ces journées agréables,
- Mais il faut aussi souligner que certaines personnes venant de province ont trouvé que l'accueil/hébergement avait été un peu négligé dans l'organisation générale.

9 – Questions diverses :

Il est convenu que dorénavant la date de l'Assemblée Générale de l'Association sera fixée pour chaque année au 3^{ème} samedi de Janvier.

A 17 h 30, hormis le point 8, l'ordre du jour étant épuisé, le Président, après avoir remercié les participants de leur présence, clôture la séance.

Bruno OrSel

L'ASSOCIATION ORSEL-LIENS A BESOIN DE VOUS : REPONDEZ AU TRÉSORIER, FAITES ADHÉRER VOS ENFANTS, SOYEZ PARRAIN DE NOUVEAUX ADHÉRENTS, EN PROFITANT DE LA PROMOTION EN COURS.

SOUVENIRS DE LUCILE RUE DES SAGETS

FAMILLE BONNARDET

Mon grand-père Bonnardet est né à Orléans, d'une famille peu fortunée. Après de brillantes études, il fit son service militaire, en qualité de secrétaire du Général Collignon. Très jeune encore il épousa Joséphine Burvant qui était excessivement belle, et qui avait de la fortune. Bien des années plus tard, il jour qu'il était entouré de ses nombreux enfants, il leur dit en riant:

"Je vais vous raconter comme quoi vous devez le jour à une savate ! En 1816, un célèbre oculiste anglais vint se fixer à Lyon. Il soigna et guérit Madame Burvant d'une maladie de l'oeil. Après quelques mois de séjour, il donna une fête où elle fut invitée. Elle y conduisit sa fille et je m'y trouvais également. Je fus, comme bien d'autres, ébloui de la beauté et de la distinction de votre mère, je ne la connaissais pas et je n'ai pas eu l'occasion de lui être présenté ni de lui parler. Au moment du départ, je la suivis au vestiaire, et je m'aperçus qu'elle avait égaré une de ses socques que l'on chercha vainement. Après son départ, je fis tant et si bien que je trouvai la pantoufle de Cendrillon ! Je me procurai l'adresse de Madame Burvant. et le lendemain chargé de mon singulier fardeau, je le reportai à ces Dames qui me reçurent très aimablement. En prenant congé je demandais la permission de revenir, on me l'accorda. Je revins donc, et vous connaissez la suite ! »

Mon grand-père avait deux soeurs et deux frères. Sa soeur aînée, Madame Morenda, n'a pas d'autre postérité que Monsieur Coudemine, architecte. La seconde, Clarisse, femme d'une grande intelligence, entra au couvent de l'Adoration de Picpus à Rennes. Ma mère et moi sommes allées la voir en 1860. Son couvent, à cette époque, était divisé en trois classes. Il y avait celle des filles nobles, celle des filles de la bourgeoisie, celle des filles du peuple. Tout cela marchait très bien, et l'on se serait cru au bon vieux temps. Afin d'entretenir l'humilité chez les religieuses chacune enseignait, alternativement, dans les trois classes.

Le frère aîné de mon grand-père avait été militaire. Il se maria en quittant le Service, et eut quatre enfants: trois filles dont deux se firent religieuses dans le même ordre que leur tante; la troisième ne s'est pas mariée. Le fils, l'Abbé Francisque Bonnardet, très saint prêtre, a été pendant longtemps curé de Fleurieu.

Le second des frères de mon grand-père, n'a eu que deux filles dont l'une est morte jeune, et l'autre s'est mariée à Paris. J'ignore complètement ce qu'est devenue cette dernière branche.

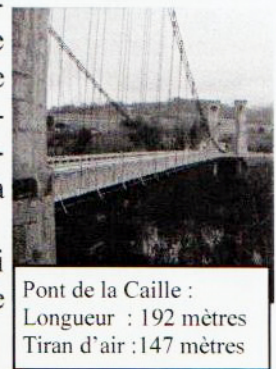
Mon grand-père, après son mariage, se fixa à Lyon. Il se mit dans l'industrie, où il réussit. Pour ses premières affaires il s'associa avec Monsieur de Villas, grand-père de monsieur de Cazenove. C'est à lui que le canton de Marcigny doit le pont de Chambilly qu'il fit lancer en 1835. Le pont Charles-Albert (Pont de La Caille) sur la route d'Annecy à Genève, fut aussi son oeuvre, on le dit très beau. Ma nièce se rappelle l'inauguration à laquelle assista le Roi Charles-Albert et son fils Victor-Emmanuel.

Mon grand-père était un écrivain des plus remarquables. Son talent lui ouvrit les portes de l'Académie de Lyon, où il entra dans la section Economie Politique.

Il composa plusieurs ouvrages qui furent couronnés.

Il fut élu président de ... (?)

Son style d'une précision et d'une énergie étrange, ne peut être comparé qu'à celui de Paul-Louis Courier. Les oeuvres qui concernent les prisonniers, étaient celles dont il s'occupait de préférence; il fut longtemps Président de la Commission des Prisons. Il déplorait les règlements qui empêchaient toute amélioration morale, et par lesquels les détenus de tout âge, sortaient de prison dix fois plus vicieux qu'ils n'y étaient entrés ! Ainsi favorisa-t-il de tout son pouvoir, l'oeuvre de Saint-Léonard, qui a gravé son nom au nombre de ses bienfaiteurs. Les nombreux services rendus



Pont de la Caille :
Longueur : 192 mètres
Tiran d'air : 147 mètres

pendant son administration, lui valurent la Croix de la Légion d'Honneur, qui ne se prodiguait pas alors comme aujourd'hui.

Mon grand-père avait plus qu'une âme intelligente; il avait un âme élevée et le culte du beau. Je ne crois pas qu'un mensonge ait jamais effleuré ses lèvres. Il ne supportait pas la morgue ni l'insolence et nous disait souvent: "Personne ne salue plus bas que les Rois". Je me suis toujours rappelé un petit fait qui le peint tout entier : nous étions alors chez lui, rue Boissac, dans le grand salon, qui sert aujourd'hui de salon au Couvent du Sacré Coeur. Il était déjà âgé, et rentrait chez lui. "Je viens, dit-il, de donner une bonne leçon à trois jeunes gens, auquel une pauvre vieille demandait l'aumône; ils lui ont jeté malhonnêtement un sou, qui est tombé dans la boue. Je suis descendu du trottoir, et j'ai aidé la vieille, qui ne pouvait se courber, à ramasser son sou."

Mes grand parents Bonnardet ont eu sept enfants, deux moururent jeunes, un troisième mourut célibataire.

-I°- Amélie, l'aînée, ma mère.

-II°- Ferdinand, marié à Mademoiselle Ronchaud.

-III°- et -IV°- Emile et Maurice, mariés aux deux soeurs, Mesdemoiselles O'Meade.

Ma grand-mère est morte subitement, au printemps de 1865, et mon grand-père, en Août 1872.

Voici sur ces derniers jours, les détails qui m'ont été donnés par l'Abbé Bonnardet, qu'il affectionnait tout particulièrement. Il le fit venir un jour, et lui dit: "Je me sens malade, plus malade qu'on ne croit. J'ai négligé parfois la pratique religieuse, et j'ai eu tort. Je le reconnais loyalement, et je le regrette parce que j'ai la Foi. Je veux réparer ma faute autant qu'il m'est possible puisque Dieu veut bien m'en laisser le temps. Va donc chercher un prêtre qui puisse me comprendre et amène-le moi." Notre cousin profondément ému, après lui avoir donné quelques paroles de réconfort, alla lui chercher le Curé de Saint-Nizier et il se confessa. Le lendemain il fit prier son neveu de lui apporter la Sainte Communion et, bien que souffrant, il désire être à genoux pour la recevoir en présence de ses enfants et de ses domestiques. Au moment où, après une courte exhortation, la Sainte Hostie allait lui être présentée, il voulut, lui même, en quelques paroles, affirmer sa Foi en face de ceux qui l'entouraient.

Il me semble que le souvenir d'une scène aussi touchante, et aussi consolante, est précieuse pour une famille, et doit être religieusement conservée.

FAMILLE ORSEL

D'après Steyert, il existe des Orsel dans les régions montagneuses de certaines contrées de l'Europe. Si l'on tient compte de cette remarque, ainsi que de la similitude de nom, d'armes, et sans parler de la tradition, il est logique d'admettre que ceux du Briançonnais, de la Savoie et du marquisat de Saluces, ont eu pour commun auteur, quelque chasseur d'ours des défilés alpestres. L'origine n'est pas déplaisante et nous reporte bien des siècles en arrière.

La généalogie que j'ai pu établir, pour la branche française, remonte sans interruption vers 1600. A cette date, les Orsel dont vous descendez, étaient fixés au Monestier de Briançon, qu'ils abandonnèrent au commencement du XVIII^{ème} siècle, pour s'établir à Lyon. Où étaient-ils au XVI^{ème} siècle, et à une époque plus reculée?

Voici ce que j'ai appris:

André Orsel, votre grand-oncle, mort en 1868 à 85 ans, est le seul dont je puisse personnellement citer le témoignage mais votre père, ses frères, ses soeurs, ses cousins ont conversé maintes fois, dans leur jeunesse, avec les parents nés avant la Révolution, et qui avaient connu les ancêtres, venant du Monestier. Eh bien ces vieux parents, grands-oncles et arrières grands oncles, leur avaient répété

sur tous les tons que leurs aïeux Orsel, primitivement Orselli, étaient originaires de la haute Italie, et qu'ils avaient un ours dans leurs armes.

Soit qu'on se trouvât chez les Orsel de Lyon, chez ceux de l'Ain, chez les Féliissent ou chez d'autres, la note était la même. Ils disaient cela comme l'on dit ce que l'on sait vrai, sans souci de l'effet produit, et même ceux qui les ont connus pourraient encore témoigner que la monomanie du blason ne hanta jamais l'un d'eux.

André Orsel, qui parfois, dans la conversation, se plaisait à rappeler cette origine, se rappelait avoir vu anéantir, au moment de la Terreur, l'arbre généalogique, et tous les objets armoriés. Pour en conserver le souvenir, il avait fait graver trois têtes d'ours sur son cachet, et votre grand-père, Pierre Jean Jacques Orsel avait dessiné sur sa bible l'écusson dont j'ai l'original, et au bas duquel il a écrit, de sa main, "blason de la Famille Orsel".



Lorsque Joseph Orsel, frère de votre trisaïeul, fut installé, le 19 décembre 1768, dans sa charge de Conseiller Secrétaire du Roy, près la Cour des Monnaies de Lyon, voici les armes qu'il s'attribua. :

(ci contre à gauche)

Pourquoi ne conserva-t-il pas de préférence l'Ecu à l'Ours? On peut l'expliquer en supposant qu'il voulu se différencier d'autres branches. Toutefois il garda l'ours en support, comme en témoigne le blason, gravé sur une cafetière d'argent, que possède encore le Baron Amédée Maupetit, dont ledit Orsel, était le quadrisaïeul.

Joseph Orsel, Seigneur de Châtillon, fils du précédent, veut revenir aux armes primitives. En 1783, il fait copier aux archives de Milan, où elles étaient déposées, les armes d'un Orsel, qu'il tenait pour son ancêtre, et qui habitait en 1407, les confins de Savoie et de Dauphiné. La Révolution l'empêcha de réaliser son projet mais le curieux document, qui témoigne de son intention, est toujours en la possession du Baron Maupetit. En voici le fac-similé.

En 1872, Joannès Orsel, cousin issu de germain de votre père, recueillant la tradition d'origine commune des Orsel briançonnais avec leurs homonymes d'au-delà des monts, a commencé quelques recherches promptement interrompues par la mort. Il fait compulser les archives de Milan, et il a constaté que les Orselli étaient, au XI^{ème} siècle, établis dans la vallée de Varaitra, près de Saluces, ce qui rapproche singulièrement les deux branches.

Dès le XII^{ème} siècle, leur importance est reconnue, un noble vénérable de leur famille: Alexi degli Orselli, dote richement l'abbaye de Rippedo. Sous Thomas 1^{er}, marquis de Saluces, ils deviennent Seigneurs de Brosasco, et de Melle, leur noms se trouve à chaque page du Marquisat dont ils sont les puissants vassaux. (19)



Armes Joseph Orsel



Armes données par Johannès Orsel

Les érudits sont d'avis qu'il ne faut pas accorder une confiance absolue aux généalogies italiennes qui, toutes, donnent aux familles une ancienneté fabuleuse, mais je peux citer un témoin qui prouve, d'une façon irréfutable, la haute tradition des Orselli, et la véracité de Muletti, historien de Saluces : ce sont deux fenêtres en marbre blanc, ogivales, blasonnées à tours, décrites par cet auteur et qui faisait partie de leur habitation seigneuriale à Melle. Ces fenêtres sont arrivées en notre possession de la façon que voici: En 1878, votre père est allé à Saluces, désireux de voir les lieux qu'on disait avoir été habités par ces ancêtres; il visita Brosasco et Melle, Dans cette dernière localité, sur un monticule on voyait des pans de murailles, c'était l'ancien château féodal des Orselli.

Avec ces pierres tombées on avait construit, cent mètres plus bas, une demeure jadis importante, mais où vivaient alors quelques paysans. On y voyait encore des mâchicoulis. Dans un coin de la cour étaient entassés les débris, disjoints mais admirablement conservés, dont les deux fenêtres ogivales, non utilisées dans cette seconde construction, que votre père demanda à acheter ; une bonne vieille fut enchantée de les lui vendre dix francs.

Elles sont telles que Maletti les a décrites, et telles que nous les avons fait placer aux Sagets.(20) Dans Saluces même, les Orselli avaient aussi une habitation, qui fut vendue à la ville par Noble François Orselli.

Un corps de logis sert encore de maison communale. Dans les prisons et dans une salle souterraine où l'on rend les audiences, les mêmes écussons que ceux des fenêtres, sont sculptés dans du marbre blanc. Dans un autre local situé plus loin et appartenant aujourd'hui au comte della Chiesa, on voit encore, peint au plafond, un blason à l'ours, grim pant, avec devise : "Deus in adjutorium".



A dater du XV^{ème} siècle les Orselli disparaissent du territoire de

Saluces, et on les trouve dans le Milanais, où ils occupent une haute situation. Un des derniers, dont il est fait mention, est Bernardino Orsello, qui après s'être battu vaillamment pendant le siège de Saluces, écrit sur cet événement une notice intéressante dont le manuscrit existe encore.



Il serait intéressant de les suivre, après avoir réuni dans Muletti, tous les traits qui les concernent. Mais cette étude réclamerait beaucoup de temps. Le peu que j'en ai traduit nous montre déjà bien des points de ressemblance, entre les Orsel de Saluces, et ceux de la région dauphinoise, voisine de la Savoie, et du Marquisat. Ils ont le même nom, les mêmes armes et sont descendus des mêmes montagnes. La tradition, qui en fait les branches d'une même souche, n'a donc rien que de très vraisemblable, bien que cette origine soit contestée par G.M. de Brest, des Frères Mineurs, Paris 1877. Il est question d'un Bernardino Orsello, dont la femme sortait de l'illustre famille des Cortonne. (21) Il est dit que cette noble dame, étant très malade, fit un voeu à Sainte Marguerite, sa patronne, et celle de sa ville. La nuit suivante, elle rêva que la Sainte venait lui nettoyer la poitrine. Le lendemain, elle était guérie; aussitôt elle se rend à l'église, suivie de son époux et de ses serviteurs, les cloches sonnent, le peuple s'assemble, constate le miracle, chante un Te Deum et se retourne, glorifiant Dieu et Sainte Marguerite.

D'après M. l'Abbé Pagani, les premiers Orselli établis en France, sont venus à la suite de Conrad le Pacifique, qui régna de 937 à 991. Le fait est mentionné dans de vieilles chartes à dater de cette époque. (22) Ainsi on lit au Grand Cartulaire d'Ainay (23), que Bernardin Orselli, archidiacre de Lyon, puis évêque de Macon, avant de partir pour Jérusalem, avec son frère, Humbertus Orselli, engagea à la Paroisse d'Ainay, vers 1092, les biens qu'il possédait sur les autres paroisses de Vaise

(19) Muletti, *Storia di Saluzzo*, tome V, page 101.

(20) Une de ces fenêtres est toujours au château des Sagets, l'autre chez Luc Orsel des Sagets au château de la Tour des Echelles, à Jujurieu (Ain). Note ajoutée en 2008.

(21) *Vie de Sainte Marguerite de Cortonne*, JM de Brest des frères mineurs, Paris, 1877

(22) *Environs de Lyon*, Digoin et Richard, page 282, année 1882.

(23) *Grand Cartulaire d'Ainay*, Charpin Feugerolles et Guigne, tome II, année 1186.

Dardilly et d'Ecully. Humbertus eut pour fils Hugues de Riotard et Dalmas de Châtillon. (24)

Les registres paroissiaux de Monestier ont été compulsés à notre demande, par l'Abbé Morel, curé du Monestier. Il remonte à 1649. Il reste à voir les trente sept volumes du cadastre qui vont jusqu'à 1563.

En 1292, un Guillaume Orselli était chapelain de l'Archevêque d'Embrun. On en citera plusieurs autres au cours de ces notes. La tradition qui nous est transmise, avec tant d'insistance ne va certainement pas chercher le règne de Conrad, et fait passer les Orsel de Saluces en Briançonnais, à une époque beaucoup plus rapprochée.

Votre ancêtre Orsel, né au Monestier en 1667, en savait certainement la date. Lui donner un démenti serait inconvenant et peu filial.

Monsieur Steyert, tout en reconnaissant la parité du nom et des armes, n'admet pas pour votre famille l'origine étrangère. Selon lui au siècle précédent, et même depuis le XIII^{ème} siècle, la manie des aïeux était pire que de nos jours. Les meilleures familles françaises allaient jusqu'à se dire issues de Seigneurs Sarrasins, convertis et venus d'Orient; d'autres se forgeaient des généalogies en pays lointains, où la vérification devenait impossible. Il trouve vos ancêtres établis dans le Briançonnais dès le XII^{ème} siècle. Il dit à cela que cette noblesse toute française vaut bien mieux que l'autre.

Je me rends tout à fait à cette dernière idée, mais sauf cette réserve, il me semble que son objection n'est point une preuve. Elle n'exclut pas du reste la possibilité d'une alliance avec les Orsel de Saluces et même, puisqu'ils remontent seulement au XII^{ème} siècle, il y aurait place encore pour l'assertion de l'Abbé Pagani, et même au-delà.

De ces différents avis, vous conclurez comme il vous plaira et, si la curiosité et l'amour des recherches s'emparent de vous, vous pourrez travailler à éclaircir le mystère mais il faudra vous presser car, à l'heure où j'écris, les vieux registres tels que ceux du Monestier de Briançon, disputent leur vie aux rats et aux gouttières.

J'ai cherché à savoir quelle était, en Briançonnais, la situation des Orsel au XVII^{ème} siècle. Les anciens actes de baptême et de mariage sont concis, ils ne donnent que des noms.

Dans l'un d'eux cependant, Claude Orsel est qualifié de Consul. Dans plusieurs autres, on constate des alliances avec des familles consulaires. Je suppose que le côté financier devait laisser à désirer, puisqu'ils se décidèrent à s'expatrier pour aller chercher fortune ailleurs.

Toujours est-il que Claude Orsel et Marguerite Jordan (ou Jourdan), (25) sa femme, venus à Lyon au commencement du XVIII^{ème} siècle, jouissent immédiatement d'une grande considération, et qu'ils marient leurs enfants dans les meilleures familles de la région Lyonnaise.

Leur fils, Claude, qui vivait encore en 1789, vote avec la noblesse aux Etats Généraux. (26) Leurs petit-fils Joseph, Seigneur de Châtillon de Corneille, figure également au nombre des Gentilshommes de Beaujolais, qui prirent part au vote.

Quant à leur fils aîné, Jacques, on le dit inscrit au nombre des convoqués mais il est mort à la fin de Février 1789 (ceci est à vérifier). Je termine ici le premier chapitre de mes notes, pour commencer la généalogie.

La famille Orsel est désormais Lyonnaise ...

(24) Fournier, *Histoire Générale des Alpes*, tome III, page 254, année 1882.

(25) Les registres de Monestier donnent Jordan, un contrat donne Jourdan, Une lettre conservée par le Baron Maupetit donne Jordan.

(26) *Catalogue des Gentilshommes du Lyonnais, Forez et Beaujolais, De La Roque et Barthélémy, au Palais Royal.*

VICTOR ORSEL : UN GRAND COLLECTIONNEUR.

Catalogue DES OBJETS D'ART

DE
CURIOSITÉ
ET D'AMEUBLEMENTS

ARMES EUROPÉENNES ET ORIENTALES

OBJETS D'ORIENT, DU TEMPS DE LA RENAISSANCE

Cuivres, Fers, Ivoires, Faïences françaises et étrangères

Porcelaines — Verreries — Ivoires — Médailles — Médailles
Bronzes — Tableaux — Dessins

Gravures — Livres — Meubles anciens et objets d'ameublements
Renaissance, Louis XIII, Louis XIV et Louis XVI

LE TOUT COMPOSANT LA COLLECTION V. ORSEL

DONT LA VENTE AURA LIEU

Hôtel des Ventes, rue de l'Hôpital, 6, au 1^{er}

Du Mardi 13 mars au Samedi 23 mars 1888, à 7 heures 3/4 du soir

Par le Ministère de M. MICHEL ROULLET

Commissaire Priseur

Assisté de M. G. CROZET

Expert

11, Rue Confort

Exposition Générale

Samedi 10 mars 1888 | Dimanche 11 mars 1888

DE 1 HEURE A 4 HEURES

Et chaque jour

de 1 heure à 3 heures des objets qui seront vendus le soir

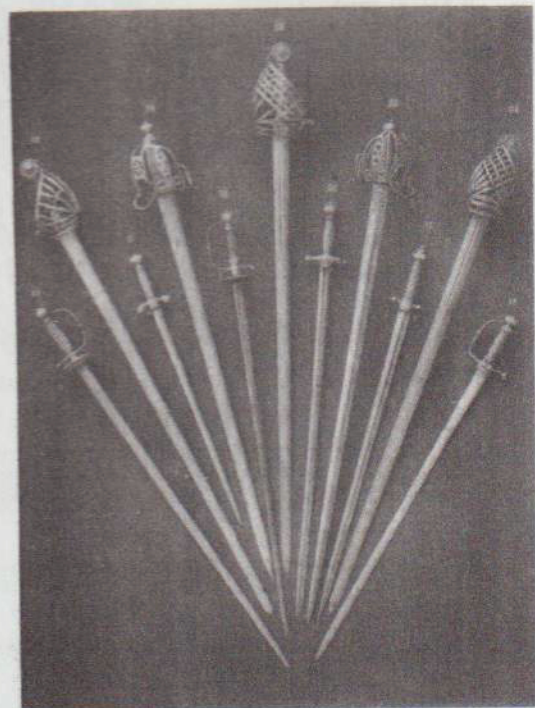
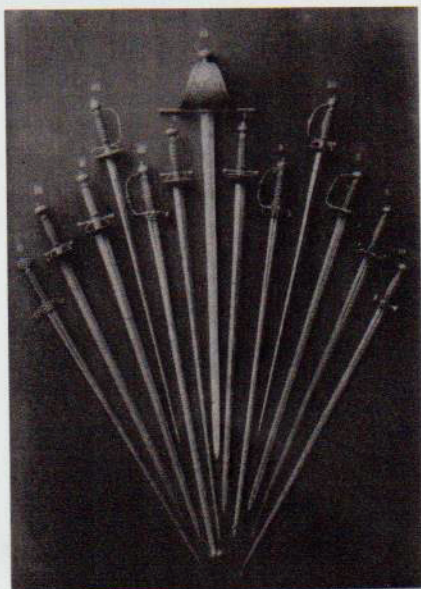
Catalogue illustré. Prix : 3 fr. 50

Dans la famille, nous connaissons tous Victor Orsel comme peintre, mais personne ne soupçonnait qu'il était également un grand collectionneur.

Le catalogue de la vente de 1888 dont vous pouvez voir une reproduction ci-contre, présente en première partie la collection d'armes européennes et orientales qui étaient proposées à la vente.

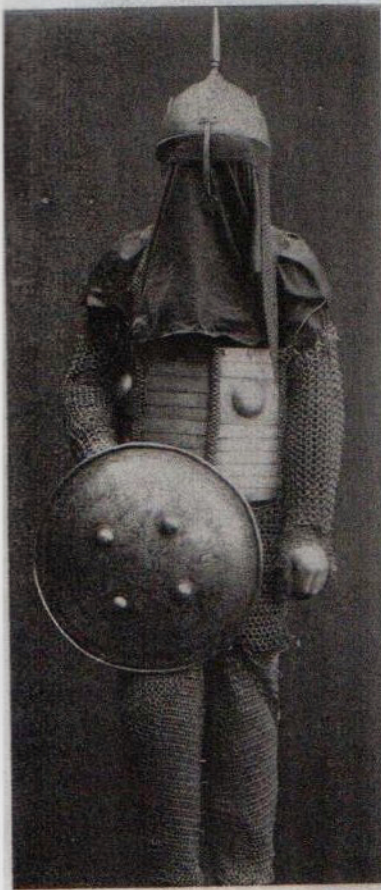
On remarquera en particulier :

- 6 épées Renaissance
- 2 épées François I^{er}
- 5 épées et une dague Henri II
- 1 rapière Henri III
- 1 rapière Henri IV
- 2 rapières Louis XIII
- 9 épées Louis XIII
- 9 épées Louis XIV
- 3 colichemardes Louis XIV
- 4 épées Louis XV
- 3 épées Louis XVI
- 2 épées Vallonnes
- 4 schiavones
- 2 très belles claymores vénitiennes
- 4 sabres.



Le catalogue se poursuit par une impressionnante série de hallebardes, d'espontons, de pertuisanes et de lances, de poignards et de couteaux, de haches et d'éperons.

Puis viennent les armes à feu : fusils à rouet, fusils à pierre, pistolets, obusiers, canons à échelle réduite des différentes époques XVI et XVII^{ème}



121 **Très belle armure persane** complète entièrement gravée, composée :

- D'une armure de tête gravée de personnages et surmontée d'une pointe gravée incrustée de filets et d'ornements en or.

- D'une rondache gravée de personnages et de cavaliers en costume persans, ornée de quatre bossettes gravées et incrustées de filets d'or.

- D'une cuirasse à barettes gravée d'ornement et ornée de boutons de cuivre rouge.

- Brassards, cuissards et couvre nuque en mailles de cuivre.

(les enchères ont atteint 470 francs or)



Une intéressante série d'armes orientales (voir ci-contre) termine la partie des « armes » On peut remarquer les deux poignards indous dit Kkouttar portant les n° 152 et 153, les quatre haches d'arme n° 147 à 150, les deux kriss malais (166 et 167) et les curieux fers de lance japonais à triple lames ciselées à jour, à fourchette mouvante (160).

Très bel ensemble d'armes orientales

La deuxième partie du catalogue est consacrée aux « CURIOSITES » objets d'Orient et de la Renaissance.

Plus de 500 objets ou gravures constituent un ensemble assez surprenant :

- 1 chevet de momie égyptienne en sycomore.
- 2 commodes Louis XIV.
- 1 glace Louis XIII
- 1 pendule Louis XIV



- 2 glaces Louis XIV
- 1 petit lustre en verre de Bohême
- 1 commode Louis XV
- 1 garniture de cheminée

Louis XIV, Sèvres, composée :

1° d'une pendule en porcelaine en forme de vase accosté de deux têtes de bélier en bronze doré; le socle et la pomme de pin qui surmonte le couvercle sont en bronze doré, la porcelaine est fond bleu de roi avec un riche médaillon finement peint de personnages et brodé d'or, le couvercle est à réserve de cartouches peints à sujets d'amours, l'autre côté du vase est décoré d'un médaillon de fleur.

2° de deux vases analogues à la pendule, même forme et même décoration.

Les bronzes ont été nouvellement redorés. (*cet objet a fait le top de la vente: 820 francs or*)



Le catalogue se termine sur la vente de nombreuses gravures, lithographies et même photographies. On remarque toute une série de gravures par Piranèse sur les plus célèbres monuments de L'Italie : le Colisée, le Temple de Sibylle, la place Saint Pierre, la Fontaine Trevi, le Château de Saint Ange, le Capitole etc...

Beaucoup de livres sur les Beaux-Arts :

Jacques Callot : « les misères et les malheurs de la guerre. »

Le catalogue du musée de Nimes

Dechazelle : « De l'influence de la peinture sur les arts d'industrie commerciale »

« Delle Antiche statue greche et romane »

Lacombe « Dictionnaire portatif des Beaux Arts »

Maréchal « Antiquités d'Herculanum »

Watelet « dictionnaire des Arts de peinture, sculpture et gravure »

Des recueils de poésie, d'histoire et de géographie :

Les œuvres de Mr Régnier

Sapho

L'Enéide en vers français

« Relation du voyage à la recherche de Lapeyrouse »

« Voyage pittoresque dans l'empire ottoman, en Grèce, dans la Troade »

L'ensemble de la vente à rapporter 34 000 francs or au vendeur sans doute Perrin

Voilà matière à mieux cerner la personnalité de Victor Orsel

Récit d'Adeline Empaire intitulé « Pour ma fille »

1830 (suite)

Nous revînmes de la campagne plus tôt que nous ne le devions mais nous avions hâte de nous retrouver en famille. Jules était venu en ce monde la nuit du 30 au 31 juillet 1830 ! Fanny avait donc 4 enfants, car son premier était mort à l'âge de 11 ans après une longue et douloureuse maladie. Il lui restait alors une fille et 3 garçons qu'elle a élevés avec un dévouement qui ne s'est jamais démenti et qui a toujours fait notre admiration car son mari l'avait mis dans une triste position. Mon père a du lui venir en aide et c'était bien naturel.

La fin de l'été fut bien pénible pour nous tous. En se mariant, M. Bonnabel n'avait pas dissimulé à sa femme qu'il avait le projet dans quelques années de se retirer dans ses montagnes auprès de sa mère. Alexandra lui avait promis de le suivre sans hésitation. En conséquence, il s'était occupé de se faire bâtir dans la vallée du Champsaur où sa mère avait son habitation située au centre des Alpes les plus élevées, une fort belle maison que les habitants de ces pays sauvages baptisèrent bien vite du nom de Château. Il était resté montagnard dans son cœur et attendait le moment favorable pour s'exécuter. Après avoir liquidé ses affaires, réalisé sa fortune, il alla enfouir sa femme et ses deux filles dans ce pays agreste sous tous les rapports. Chacun a ses idées, ce fut la sienne.

Je fais erreur en plaçant en 1830 leur départ. Il eut lieu en fin 1828 car ma sœur n'était plus à Paris lors de ta naissance en 1829 et par conséquent ne pouvait y être en 1830. J'aurais dû mentionner ceci plus haut.

Nous fûmes tous consternés de cette séparation, mon pauvre père en eut une grande douleur. Il avait peut être des raisons particulières, mais Bonnabel était incapable de mentir à ses promesses et la suite l'a prouvé. Ce fut un grand vide pour nous tous mais surtout pour moi.

Je reprends mon récit faisant suite à l'année 1830

1831

L'été 1831 fut plus calme que le précédent, nous le passâmes à Passy mais cette fois mon père et ma mère voulurent aussi changer d'air et venir avec nous. Nous louâmes de compte à demi, moyennant la somme de 1200 L la maison de M. Mabil garde général du bois de Boulogne, coquette habitation entièrement meublée possédant même une belle bibliothèque qui formait une jolie galerie donnant sur le bois. Nous étions très confortablement casés. La maison touchait d'un côté au Ranelagh, alors fréquenté par la bonne société qu'y attiraient des bals d'abonnés très bien composés (ils ont bien dégénéré depuis) et de l'autre elle était mitoyenne avec celle de Mme Agasse qui fut tant d'années propriétaire du moniteur et de celle de M. Pankouke son frère. Il y avait aussi sa sœur Mme Peyre et ses nièces Mesdames Daloz et Gandolphe. Je te cite ces noms parce qu'ils sont tous très connus. Toute cette famille habitait ensemble et constituait par leur nombre une très agréable société. Ces dames avaient mille bontés pour ma gentille petite fille et me faisaient beaucoup d'amitiés. J'y ai passé de biens bons moments et j'ai continué à les voir à Paris jusqu'à mon départ. C'est dans le courant de cet été que j'ai eu l'occasion d'aller voir la belle maison de campagne de Mme Pankouke à Meudon. Elle était remarquable par l'excentrique bon goût des maîtres de la maison qui recherchaient tout ce qu'il y avait de plus rare dans le genre artistique et antique, c'était vraiment une habitation curieuse comme genre.

Nous fûmes invités par eux aux fêtes qu'ils donnaient l'hiver dans leur immense hôtel de la rue des poitevins, elles avaient une grande célébrité. Mon mari m'y conduisit une seule fois. Nous avons été invités à un grand dîner, après lequel il y eut un concert et bal. Je m'y amusais beaucoup, on allait par je

ne sais plus combien de salons, de surprises en surprises, car ils étaient décorés chacun dans un style différent caractérisant différents pays. C'était bien original. Je me vois ainsi vêtue ne voulant pas danser je ne sais pourquoi, robe de velours noire décolletée et coiffées avec des marabouts roses. J'étais très convenable.

Mon mari était depuis quelques temps en proie à des douleurs de tête intolérables, il me revenait souvent de son bureau sur les midi, se couchait et le lendemain se traînait encore bien souffrant à ses travaux, ce n'était pas une existence pour lui.

1831

L'hiver 1831, mon père faillit mourir d'un cathare pulmonaire, il avait eu du chagrin des pertes d'argent qu'il fit en 1830. Les fonds ayant descendu très bas. Grâce à son excellent tempérament ou plutôt grâce à Dieu qui n'avait pas encore marqué son heure, il s'en tira et se rétablit parfaitement, il vécut encore 4 ans après cette forte maladie. Il avait alors 80 ans, c'était un vieillard comme on n'en voit plus, vêtu et coiffé à l'ancien régime, la douillette de soie violette en hiver portant toujours les bas de soie ou de coton avec la culotte courte, portant la poudre et une petite queue, jamais il n'a quitté le costume, il aurait cru faire une concession à la révolution de 89. Bon père, il était si profondément de bonne foi dans ses principes religieux et politiques ! Il a même poussé ces derniers jusqu'au degré du plus grand désintéressement, car mon oncle ayant eu dans un moment la recette générale d'Angoulême à sa disposition, le supplia de l'accepter, elle rendait 40000 francs. Jamais mon père n'en voulut, il aurait fallu prêter serment à Napoléon et mon père portait dans son cœur Louis 16 et ses descendants ...

A son refus M. Barrillon en affubla un de ses neveux au même degré que Bonnabel mais un peu plus âgé M. Astier qui ne fit pas la petite bouche et la garda de longues années. Mon père ne laissa jamais percer le moindre regret. Ils sont rares les hommes de cette trempe. Ceci remonte à 1810 ou 1811 Ce fut dans une soirée chez Mme Agasse où nous allions volontiers et où se trouvait le Docteur Cloquet que j'entendis prononcer pour la première fois le mot de choléra. Il parlait bas on l'écoutait avec un air d'inquiétude et de doute, enfin il laissa échapper ces mots « il y a plus de trois mois qu'il est dans les hôpitaux de Paris ». L'émotion fut générale et la soirée fut triste on se retira de bonne heure. Je restais frappée, cette pensée ne me quitta plus. J'en fus pourtant distraite par une maladie fort grave que fit mon mari. Il eut une fièvre cérébrale et les médecins lui déclarèrent lorsqu'il fut en convalescence qu'il fallait absolument quitter le travail de bureau, sous peine de retomber plus sérieusement. Il se décida alors à demander un congé illimité pour cause de santé, il l'obtint sans peine avec solde entière, puis plus tard il fit régulariser sa pension de retraite et la prit définitivement. Il comptait 21 ans de service et avait droit à 926 L de pension qu'il a toujours touché régulièrement depuis 1834 (26 ans). Mon mari était entré au Ministère en 1810 ou 11 et avait assisté du cabinet du Ministre (des ministres pour parler plus juste car à cette époque ils se succédaient fréquemment) aux grandes guerres de l'Empire, il était rompu au travail et jouissait de l'estime de tous ses chefs. Sa délicatesse avait été mise à l'épreuve de la corruption et elle avait toujours été victorieuse. Il était bien fâcheux pour lui d'abandonner ainsi ses droits acquis à l'avancement. Il était en position de faire promptement ses étapes et certainement il eut été décoré et fait sous chef et peut être chef de bureau comme l'ont été quelques uns de ses collègues d'alors. M. Aubertin était un travailleur et un très honnête et

intelligent employé. S'il y avait quelque travail difficile et de confiance demandé par le ministre, c'était presque toujours lui que le secrétaire général choisissait pour le faire : aussi a-t-il longtemps et encore aujourd'hui conservé de bons camarades et d'obligeantes relations qui lui ont été bien utiles à lui et à d'autres.

1832

Quand il fut arrêté qu'il prendrait son congé illimité il fut plus calme. Vers la fin du mois de mars 1832 le choléra éclata dans Paris partout à la fois. Ce fut un sauve-qui-peut, tout le monde fuyait, le fléau nous atteignait avant que vous eussiez pour ainsi dire le temps de prendre un parti. La peur faisait autant de victimes que la maladie, c'était lamentable. Elle me prit comme tant d'autres et je fus malade plutôt d'appréhension que réellement. M. Lebreton accourut car les médecins se multiplièrent véritablement et il déclara sans barguigner à mon mari que s'il ne m'emmenait pas dans les 24 heures, frappée comme je l'étais, je n'échapperais pas à la contagion.

Je retrouvai un peu d'énergie en comprenant le danger de m'abandonner à la frayeur et en deux jours, tous nos préparatifs furent faits. J'embrassai mon père et ma mère, notre bonne prit l'enfant, moi le bras de mon mari et nous courûmes, c'est le mot nous jeter dans la diligence de Marseille. Depuis 15 jours, les Bonnabel nous sollicitaient de venir les trouver dans cette ville où ils venaient de passer l'hiver, prétendant que nous y serions à l'abri du fléau, car jusqu'alors, Paris était le foyer de la contagion. Mes parents nous virent partir avec plaisir, nous leur étions gênants. Ils restèrent courageusement dans leur domicile et ils furent heureusement préservés ainsi que tous les nôtres. Fanny et Amédée en furent atteints cependant mais n'y succombèrent point. Nous n'eûmes donc aucun deuil dans notre famille, Dieu nous voulait encore sur terre.

Nous arrivâmes d'abord à Lyon puis nous prîmes le bateau à vapeur et nous descendîmes le Rhône jusqu'à Avignon (80 lieues), nous restâmes un jour à Avignon qui est très curieux à voir surtout l'ancien palais des papes. Ce fut de la terrasse du palais des Papes que j'aperçus la première montagne de neige, je croyais presque la toucher « notre guide nous dit que nous en étions à 12 lieues, c'est un effet incroyable comme distance. Puis, d'Avignon nous reprîmes la diligence jusqu'à Marseille et ils nous y avaient préparé un joli petit appartement. Nous étions heureux de nous trouver réunis. Ils ne connaissaient pas ma petite fille qui avait alors 2,5 ans. Nous restâmes 3 semaines à Marseille pendant lesquelles mon mari put faire une excursion pour voir les orangers, à Toulon pour voir la mer, puis aux îles d'Hyères et revint nous prendre afin de partir tous ensemble pour les hautes Alpes où nous devions passer tout l'été. Les Bonnabel étaient 5, nous 4 y compris les deux bonnes, et nous prîmes presque toute la diligence de Marseille à Gap (40 lieues) il faisait une chaleur atroce et lorsque nous atteignîmes Sisteron où par parenthèse on nous servit une soupe aux mouches d'abominable mémoire, la température était insupportable. La diligence fut mise sur un bac et nous traversâmes la Durance si poétisée par Florian dans Estelle et Némorin. Quel beau pays à parcourir, que c'est curieux, que c'est varié, que c'est pittoresque. Il faut voir cette chaîne de haute montagne dont les cimes même en été sont presque toutes couvertes de neige et qui ont l'air de vous poursuivre pour s'en faire une idée, les descriptions ne rendent que bien faiblement l'impression que l'on éprouve on peut la comparer à celle que produit la vue de la mer dans un autre genre de sensation cependant. Mais, comme en contemplant la mer, on se trouve bien petit en présence de cette nature gigantesque et menaçante. Je me plais à me rappeler combien tu fus gentille dans tous nos voyages, point gênante, point fatiguée. Il est vrai que j'avais pris mes précautions pour te faire

prendre patience, néanmoins, tu ne nous donnas pas un instant d'ennui. Ton père, te l'as souvent répété et c'est la vérité tu annonçais de bonne heure aimer les voyages.

En arrivant à Gap, nous y trouvâmes les domestiques et les chevaux de M. Bonnabel qui nous attendaient. Nous avions encore 3 heures de montagne à gravir, puis 1 heure de descente pour arriver à la plaine. Il n'y avait aucune route à voiture à cette époque et il fallait de toute nécessité monter à cheval et descendre en traîneau si l'on préférait quitter son cheval, ou bien à pied ce n'était praticable que pour les gens du pays. Les Bonnabel qui étaient aguerris par plusieurs voyages furent bientôt en selle, ma sœur avait appris à monter à cheval à Paris et ses filles étaient audacieuses. Mon mari enfourcha également la bête qui lui était destinée et prit sa fille devant lui, les bonnes se huchèrent comme elles purent et moi, André m'enleva comme une plume et me mit à califourchon sur le cheval le plus bénin de la troupe. Il me posa sa large main sur le genou et me tint aussi ferme que si j'eusse été dans un étai.

Je n'étais point à mon aise mais je me sentais solide. Les tracés de route étaient encore couverts d'une neige assez épaisse pour dissimuler le véritable chemin et il fallait toute l'habitude de nos conducteurs pour s'y reconnaître. La neige nous fouettait au nez fine et serrée et il faisait un froid piquant qui nous était d'autant plus sensible que nous venions de subir une très forte chaleur. Cette transition n'avait rien d'agréable je t'assure. Je voyais devant moi ma pauvre petite bien enveloppée dans le manteau de son père qui ne disait mot « elle va arriver gelée disais-je » « sois tranquille mère, me criait mon mari, il n'y a pas de danger, elle chante ». Quel pénible voyage. J'étais raide comme un glaçon, je n'avais pas varié d'une ligne sous la serre d'André. Telle il m'avait planté sur mon cheval, telle il m'enleva pour me poser à terre. Je levai enfin les yeux et me trouvai comme dans un grand entonnoir, entourée de pics à perte de vue, je ne sus plus où j'en étais. Je demandai ma chambre, mon lit, celui de ma fille, je la couchai bien vite et fus me jeter dans le mien ainsi que mon mari. Je présume que notre bonne en fit autant. Nous dormîmes d'un somme jusqu'au lendemain c'est-à-dire de 5 heures du soir à 8 ou 9 heures du matin et nous en avions besoin. Les Bonnabel riaient tous à nos dépens car nous n'avions aucun mal, nous n'étions que suffoqués, effarés, éblouis au bout de quelques jours je fus accoutumée à ma nouvelle demeure si différente de celle de la rue Hauteville et je ne pouvais me lasser d'admirer cette nature si différente de tout ce que j'avais vu jusqu'alors, il est vrai que je n'avais pas vu grand-chose. Une fois bien établis dans ce pays sauvage, nous nous laissâmes vivre. Nos filles avaient de belles et bonnes santés, le choléra se tenait au loin, nous avions de bonnes nouvelles des nôtres. Nous passions beaucoup de temps à considérer ces grands déchirements de la terre et lorsque le tonnerre venait à gronder, car il y eut pendant l'été plusieurs orages assez violents, nous restions saisis à l'audition de ce bruit imposant qui se répercutait de montagnes en montagnes, d'échos en échos, c'était un spectacle bien beau que ces bouleversements du ciel et c'est peut-être d'en avoir été témoin quelquefois qui m'a rendu si peu craintive par la suite, n'ayant depuis rien vu ni entendu de comparable à ces effets de tonnerre et à ces dispositions de nuages. Dans le courant de l'été, Barrillon et Félicie vinrent passer un mois à la Plaine. Vinrent aussi des parents à Bonnabel, la famille Mourez, le jeune Masson, tous dans le même moment. On fit de belles promenades et de petites et douçâtres excursions avec les dames, de superbes ascensions entre hommes. Ils allèrent même tout en haut du grand Chaillol ou Chailleul planter un drapeau tricolore couleur à la mode alors. Masson eut un tel vertige et avait fait un usage assez imprudent de rhum pour se donner des jambes sans doute, qu'il en fit une grosse maladie,

Alexandra et son mari en furent quitte pour une grande fatigue.

Vint le mois de septembre, mon mari profitant d'une belle matinée, partit à 5 heures du matin avec André, pour aller tous seul au-delà du Drac faire une excursion qu'il méditait depuis quelques temps. Comme il devait renvoyer le domestique et le cheval une fois qu'il aurait passé le torrent, il ne voulut pas de selle et ils montèrent à cru, l'un devant l'autre en vrais montagnards. Ils arrivèrent au bord du Drac, avant de passer l'eau, mon mari descendit de cheval je ne sais pourquoi, André qui était sur le cou du cheval et tenait le bridon attendait et lorsque M. Aubertin voulut remonter, n'ayant pas enjambé assez largement la croupe du cheval, il retomba par terre sur son siège et au même instant André croyant que cela venait de la faute du cheval lui tira le bridon avec impatience et bien intempestivement car la bête fit un seul pas en arrière et posa son énorme sabot sur la jambe de mon mari qu'il cassa en 4 endroits. Ce fut un moment affreux pour ton pauvre père et pour ce malheureux André qui fut obligé de laisser M. Aubertin seul au pied d'un arbre et de revenir au galop à la maison chercher un moyen de transport. Il avertit tout d'abord M. Bonnabel qui fit mettre un matelas sur un brancard et fut lui-même chercher son misérable beau frère, qui à 8 heures du matin se trouva posé sur son lit en attendant les chirurgiens qu'on avait envoyé chercher en deux ou trois endroits. Ce ne fut qu'à 1 heure de l'après midi que l'on put en avoir 2 qui firent le premier pansement. A 4 heures, M. Œuf de Gap arriva et tout fut complet. Je ne dois pas omettre que ce dernier chirurgien soi disant plus savant que les autres s'obstina à vouloir le saigner à la Brune et que l'ayant blessé il lui donna une espèce d'attaque de tétanos qui dura 5 heures. Mon mari lui en a longtemps voulu et il y avait de quoi.

On me cacha la gravité de l'accident, je ne le sus que le 18^{ème} jour. La réduction s'était faite et il ne s'agissait plus que de rester la jambe étendue en gardant le lit. Mon mari est resté sur le dos 75 jours. Ma sœur avait fait placer son lit au milieu du salon qui était au rez de chaussée et très vaste, éclairé par 4 croisées et une porte fenêtre. Puis on avait placé une poulie au plafond afin qu'il put se soulever sans effort. On ne pouvait désirer mieux, de cette place il jouissait d'une vue bien faite pour faire prendre patience à un homme condamné à l'immobilité. Je dois dire en toute vérité que dans cette longue épreuve ce pauvre ami a été d'une patience admirable. Jamais de murmures sur sa position, s'occupant constamment sur son lit à lire, à écrire, à recevoir agréablement les visites et il n'en manqua pas. Consolant ce pauvre André qui ne pouvait se pardonner, toujours de bonne humeur et recevant nos soins avec autant de bonheur que nous en avions à les lui donner.

Nous lui faisons compagnie toute la journée, il ne s'en nuyait pas trop. Enfin, on fit faire de l'avis du médecin des béquilles et il devait bientôt les essayer et faire ses premiers pas mais le temps n'était pas encore accompli. Un des derniers jours de rigueur qui allaient bientôt expirer, M. et Mme Bonnabel furent obligés d'aller à Gap. Mon mari profita de leur absence pour devancer le jour convenu. Il se leva et essaya de marcher avec ses béquilles. Je crois me rappeler que je ne lui épargnais pas mes observations, il passa outre et s'en tira avec succès. Il était recouché avant le retour des Bonnabel. Mon mari leur avoua ce qu'il avait fait, ils furent très mécontents de ce qu'ils nommèrent une imprudence. Je crois plutôt qu'ils furent peu satisfaits que mon mari n'ait pas attendu qu'ils soient présents à ce premier essai. Ils trouvèrent peu aimable sans doute que nous l'ayons tenté en leur absence et il leur devait bien cela car il n'est sorte de soins et d'attentions qu'ils n'aient eu pour ce pauvre patient. Cela ne fut pas adroit. Quoiqu'il en fût, mon mari retrouva ses forces et à l'aide de ses béquilles, il arpenta les jardins. Nous résolûmes en famille de passer l'hiver à la Plaine et les dispositions furent prises en conséquence. C'était bien imprudent de

notre part, nous si peu acclimatés à ce pays sévère. M. Bonnabel à qui les médecins l'avaient toujours positivement défendu voulut en essayer cette année pour éviter d'aller encore faire un nouvel établissement à Marseille.

1832

Vint le mois d'octobre. On était déjà chauffé avec le charbon de terre qu'on brûlait dans un gros poêle en fonte. Cela m'incommodait beaucoup. La chambre de la bonne et de ma fille était à côté de la mienne et était chauffée par un énorme tuyau qui dégageait une odeur très pénétrante. Nous avions perdu le sommeil tous les quatre et nous l'attribuons à cette cause. Cependant il faisait encore beau. Vint le mois de novembre. Le 5 nous avons encore été nous promener dans la vallée et nous avons cueilli quelques fleurs. Le 6 au matin lorsqu'on ouvrit nos croisées, un spectacle inattendu, un changement de décor incroyable frappa nos yeux. Tout était couvert d'une neige épaisse, on ne distinguait plus rien, tout se confondait, le ciel, les montagnes, la Plaine, c'était un vaste horizon de neige. La maison était cernée, nous restâmes stupéfaits. Cette transition avait quelque chose de féerie et lorsqu'on nous dit que la vallée du Champsaur venait d'endosser son grand manteau blanc pour ne plus le quitter de l'hiver, nous nous regardâmes mon mari et moi avec effroi. «Comment disais-je à mon mari, Adèle pourra t-elle résister à cette température, impossible de rester ici ». M. Bonnabel vit bien qu'il serait imprudent de nous engager à rester. Nous étions mal à l'aise, il nous approuva de penser à la retraite. Quand à lui, il voulut persister. Il persévéra 4 années de suite et le 4^{ème} hiver, il mourut à l'âge de 52 ans, ayant très certainement avancé le terme de ses jours en s'exposant malgré l'asthme dont il était affecté à ce froid rigoureux et mortel pour lui ;

Quand il fut décidé que nous allions quitter la Champ-saur nous en fîmes part à ma sœur, cela lui causa une très grande peine, nous pleurâmes toutes les deux trois jours et trois nuits ! C'était une séparation d'autant plus pénible pour elle et pour moi qu'elle s'était flattée que nous resterions longtemps ensemble. Elle appréciait bien notre société dans ce coin retiré du monde ... mais que sont les projets ? une fumée qui s'évanouit la plupart du temps...

Mon mari avait décidé que nous irions à Bourbonne les Bains département de la Haute Marne. C'était son pays natal et il voulait y baigner quoique nous fussions en hiver. Il pensait que l'usage des eaux lui fortifierait promptement sa jambe. Il fallut partir, ce n'était plus tenable, ni pour l'une ni pour l'autre, nous nous séparâmes avec un extrême chagrin. Bonnabel nous pressait à cause des chemins qui allaient devenir tout à fait impraticables. Il voulut nous accompagner jusqu'à Brutinel où nous devions prendre la diligence de Grenoble et la route n'était pas bonne. Nous partîmes donc de la Plaine le 10 décembre à midi après un séjour de 7 mois 10 jours. Ma petite fille, ma bonne et moi sur un traîneau, mon mari à cheval sur un descendant de Rossinante, avec ses 2 béquilles en guise de lance et de Durandale et en manière de Don Quichotte, Bonnabel à cheval à côté de lui fourré des pieds à la tête et de la tête aux pieds, tous deux escortant le traîneau, puis nos deux guides André et Antoine à pied. Suivait un traîneau portant nos bagages. C'était une curiosité que tout l'attirail de ce voyage qui fut glacial. Nous arrivâmes à Brutinel (2 lieues de La Plaine) où nous embrassâmes Bonnabel de tout notre cœur, sans nous douter hélas que c'était pour la dernière fois et à 4 heures du soir nous nous emballâmes dans la diligence de Grenoble qui nous emporta assez rapidement pendant quelques lieues. Nous passâmes une mauvaise nuit car il fallut descendre ce qu'on appelle les travers delors qui étaient des rampes très dangereuses à cette époque et pendant 15 mortelles lieues voir d'un côté la montagne à pic de l'autre les précipices à peine si deux

voitures se rencontrant pouvaient passer avec beaucoup de précautions (des travaux de sûreté ont été faits depuis). Puis vint la fameuse descente de Vizille autre méchante route pour laquelle il fallut ferrer de nouveau les chevaux à glace.

Heureusement que tous ces trajets effrayants se firent de nuit, je ne dormis pas mais je m'abstins presque constamment de regarder pour conserver ma tranquillité d'autant plus qu'il y avait dans la diligence un malicieux jeune homme qui ne se gênait pas pour raconter différents accidents arrivés sur ces routes et qui cherchait sans doute à s'amuser en nous effrayant par ces récits vrais ou faux. Mon mari était plus inquiet que moi car il sentait la voiture barder et il connaissait le danger, la route était encombrée de neige et les chevaux avaient grand peine à se laisser diriger, quel voyage !

Enfin nous atteignîmes Grenoble dans la matinée et nous fûmes nous reposer dans un bon hôtel. Nous y passâmes la journée en visitant ce qu'il y avait de curieux mais je dois dire que j'étais tellement fatiguée et ahurie que je n'ai conservé qu'une idée bien confuse de cette ville dont le site ne peut s'oublier cependant à cause des hautes montagnes qui l'étreignent de bien près. Nous repartîmes le lendemain pour Lyon où nous restâmes 2 jours, je fus voir tous mes parents et chacun nous fit accueil, cela se fit un peu trop rapidement, il aurait fallu passer 8 jours à Lyon, mais mon mari avait hâte d'arriver. Nous filâmes sur Dijon, puis sur Bourbonne où nous descendîmes le 19 décembre 1832 (car cette année de 1832 ne voulait pas finir) chez Madame Franchimont à présent maison Baurain où nous prîmes le logement qu'il nous fallut pour nous trouver commodément, attendu que sa maison était entièrement inoccupée à cet instant de l'année. Cette excellente femme nous reçut comme d'anciennes connaissances, elle avait connu mon mari tout enfant. Nous restâmes deux mois dans son hôtel. Au bout de 15 jours Adèle prit la coqueluche qu'elle garda 6 semaines. Ce fut le père de M. Ferrat que j'appelai pour la soigner et comme il m'assura que cette maladie d'enfant n'avait rien de dangereux, qu'elle n'était que longue et ennuyeuse, je pris le parti de te soigner de mon mieux et d'attendre du temps ta guérison. Le père de mon mari avait été un très bon médecin chirurgien dans son temps et en conséquence mon mari en qualité de fils de médecin avait des idées hygiéniques à lui. Il me persuada que la coqueluche était une maladie nécessaire aux enfants qui les purgeait tout naturellement d'une grande quantité d'humeurs et de glaires. J'acceptai sa manière de voir et ne pris point d'inquiétude.

Dans l'intervalle de ces deux mois, mon mari chercha à nous caser convenablement mais il ne trouva rien à louer d'habitable selon nos goûts. Il se décida pour en finir à acheter une bicoque avec une méchante friche par derrière pour la somme de 8000 L ce qui nous mettait notre loyer à bon compte. Elle était bien située, tout près de l'établissement thermal et vis-à-vis d'une vaste promenade du nom de promenade d'Orfeuill, so disant avec quelques réparations, la maison deviendrait passable et commode. Voilà que lorsqu'on voulut y mettre un clou, patatri patatra, la maison tomba en ruine, plus rien ne valait, il fallut la jeter par terre et en reconstruire une de fond en comble. Quelle imprévu et véritable mystification. Ce fut le savant entrepreneur Liégos (chaudronnier de son état) qui nous avait fait faire cette belle acquisition ou du moins qui l'avait visitée et nous avait induit en erreur sur sa solidité. Je veux bien croire qu'il n'y avait vu goutte, cela vaut mieux pour l'honneur de ses connaissances en bâtiment. Quoiqu'il en fut, il embobina si bien mon mari qu'il le chargea de la construction nouvelle et ce misérable lui fit avaler mille couleuvres, car M. Aubertin n'avait aucune lumière ni la moindre idée dans l'art de la construction immobilière. Il fut donc facile à ce célèbre personnage, chez lequel la présomption, l'ignorance l'audace et la mauvaise foi remplaçaient le savoir et la capacité de nous abuser de toutes façons. Il nous fallut avoir

recours à M. Nathan pour pouvoir sortir de ses griffes sans en être trop endommagé. Il vint passer quelques jours avec Mme Nathan qui était toute nouvelle mariée et il nous fut bien utile et éminemment secourable en cette circonstance critique. Il revint même je crois deux fois pour surveiller l'individu et grâce à lui la maison se termina exempte d'un grand nombre de monstruosité qu'il n'y avait qu'un homme du métier qui put les découvrir et faire détruire ainsi qu'il le fit sans miséricorde.

1834

Ce fut alors que mon mari prit son frère Auguste chez lui et il est resté avec nous jusqu'en 1842 qu'il fut habiter à Fresnes.

Pendant le temps que dura la construction (20 mois) y compris tous les travaux intérieurs, nous habitâmes une petite maison sans jardin qui se trouva heureusement à louer à coté du docteur Ferrat. Quand notre maison fut terminée et les peintures parfaitement sans odeur nous en prîmes possession et nous la meublâmes en partie. Mon mari planta son jardin, en changea toute la disposition en s'agrandissant autant que possible par l'acquisition de terrains mitoyens.

Dans le courant de l'été qui précéda l'achèvement de notre bâtiment, nous eûmes la visite de ma mère qui ayant un commencement de maladie de foie voulut essayer les eaux de Bourbonne. Ce fut M. Renard qui la dirigea et si elles ne lui firent pas de bien, elles ne lui firent pas de mal, elle les prit très peu de temps. Elle partit contente de nous avoir revu et de connaître l'endroit que nous allions habiter. Combien je fus heureuse de cette bonne visite et combien je regrettai qu'elle ne voulut pas prolonger davantage.

Nous eûmes bien de quoi nous occuper mon mari et moi, chacun dans nos attributions. Nous avions une cuisinière et une autre bonne qui m'aida beaucoup dans l'arrangement et la confection de tous mes rideaux, de mon linge neuf. Elle avait beaucoup de goût et me fut très utile, je n'ai pas besoin de te nommer l'intelligente et ingrate Colette qui resta 17 ans chez nous et nous quitta par un coup de tête. Déjà ma chère Adèle ta mémoire peut te servir et tes souvenirs peuvent dater de cette époque, tu avais presque 5 ans lorsque nous fûmes habiter ta maison. C'est ainsi que tu la désignais. Je dois te dire ici ma chère fille avant d'aller plus loin que je me suis toujours défendue des intimités et je n'ai jamais supporté d'aller ce qu'on appelle voisiner, ni porter mon ouvrage chez les unes ou chez les autres pour travailler en société. Je m'y suis constamment soustraite car ces espèces de réunion ne sont ordinairement que des foyers de commérages qui ne me convenaient point.

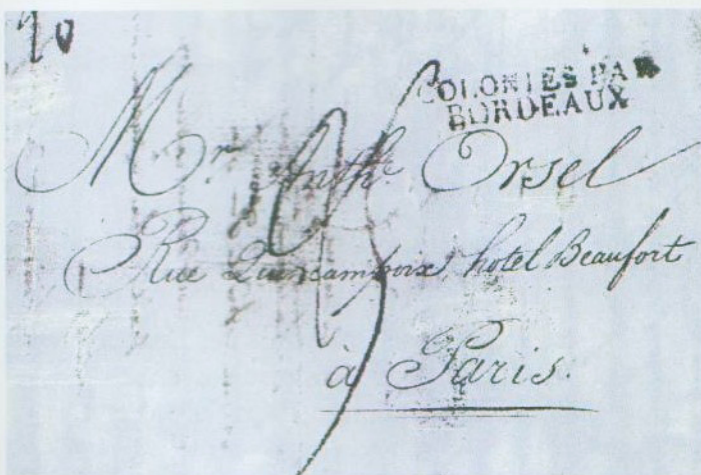
Nota : Françoise (Fanny) Empaire, sœur d'Adeline a épousé en 1815 Jean Jacques Orsel (1788-1863). Voir Guisane N° 26 page 22.

À suivre, transmis par Gérard Orsel

LA RUE QUINCAMPOIX ET L'HÔTEL BEAUFORT EN L'ANNÉE 1720



Document Claude Orsel



Antoine Orsel : 1743-1804.

Il s'installa à Paris en 1769, où il s'associa avec son frère Joseph pour développer un gros négoce de quincaillerie-bijouterie. Il acheta alors l'Hôtel Beaufort, rue Quincampoix, et épousa le 13 avril 1776 Elisabeth-Pélagie Charlot de Courcy, fille unique, mineure, et richement dotée (60 000 livres) de la veuve d'un gros commerçant de Paris (Marchand Bourgeois cloître Sainte-Opportune).

Le Dico des familles du Rhône

DEUX ŒUVRES DE VICTOR ORSEL



Etude de mise en couleur pour « La mort d'Abel » tableau réalisé à Rome en 1824, « diable » transmis par Lucien Orsel des Sagets.



Pierette Simonnet 1791 - 1870, épouse en 1810 André Jacques Orsel, 1784 – 1868, frère de Victor Orsel , transmis par Lucien Orsel des Sagets. Voir l'histoire des Simonnet :Guisane numéro 19 pages 3/6 et 8.

LE FONDS MOURGUE. (Courrier de Gérard Orsel)

J'ai fini de scanner le fonds Mourgue. J'ai encore à ajouter, à la version numérique, divers documents qui sont en ma possession et n'étaient pas dans le fonds.

Une fois ce travail effectué, le fonds sera remis, avec des CD le récapitulant, aux Archives Départementales 34. Une première exploitation est déjà en cours.

Scipion Mourgue a passé, comme adjoint du commissaire aux guerres, deux ans en Italie (1797/98). Il écrivit alors des carnets de voyage (très durs à déchiffrer)

Serge Chassagne, professeur d'Université reconnu de la Faculté de Lyon, les a retranscrits, et annotés superbement. Ceci doit faire prochainement l'objet d'une publication (Livre probablement édité avec le concours de la Fondation Napoléon).

Rappel du Fonds Mourgue :

Edmond Mourgue a été le dépositaire de tous les fonds d'archives de son grand père Jacques-Antoine Mourgue (1734-1818), qui fut entre autres ministre de l'intérieur de Louis XVI, puis des archives de son père Jean-Scipion Mourgue (1772-1860), à la vie particulièrement passionnante.

Entre 1870 et son décès en 1801 (à 94 ans), Edmond Mourgue (qui est resté célibataire) classa de façon très rigoureuse tous les dossiers de famille, et également tous les faire-part qu'il a pu recevoir pendant sa vie, son carnet d'adresse ayant été certainement très important. Il travailla à la fin de sa vie chez sa petite nièce Suzanne Chabert (épouse de Mr. Bohn, fondateur de la CFAO) à Bandol. Seuls deux ou trois personnes ont consulté le fonds depuis (entre autre Marc Walbaum, auteur d'une petite histoire des Mourgue, et Jacques Riche, mari de Mimi Barrette), mais en le reclassant parfaitement.

Depuis lors, ce fonds (14 gros cartons d'archives papiers) demeurait à Bandol propriété, après Suzanne, de sa fille Hélène Rouvière, puis du petit fils de celle-ci, Fabrice O'driscoll. Ce dernier, très malade, m'a demandé de reprendre ce fonds. Du fait de la richesse historique de celui-ci, j'ai décidé, lors de la prise en charge du fonds, d'en faire une copie numérique, en le scannant intégralement (ou en prenant des clichés des pièces supérieures au format A4). Ce travail, qui m'a pris plus de 6 mois, est maintenant achevé. A priori, c'est aux A.D. 34 (Marsillargue et Montpellier étant les villes natales et de développement de Jacques-Antoine Mourgue) que le fonds sera conservé. Les A.D. recevront en même temps, pour ce fonds donc déjà parfaitement classé, un exemplaire de la version numérique.

Bien entendu, si vous désirez avoir des CD de ce fonds, qui touche directement notre ascendance; je vous les communiquerai (mais lorsque les ajouts seront apportés).

J'espère que d'autres exploitations en seront faites après celle du Professeur Chassagne. (que je vous incite particulièrement à lire).

Gérard Orsel

PS : Jacques-Antoine Mourgue était l'arrière grand-père d'Hélène Mourgue, elle même grand mère de Simone, Guy, Christian et Yves Orsel.



FAMILLE CHASSY-POULET

La famille Chassy-Poulet est originaire du Mâconnais, plus précisément de la commune de Saint-Saturnin en Mâconnais, qui s'appelle depuis 1920 La Roche Joyeuse. Claude Chassy-Poulet y est vigneron, lorsqu'il épouse le 2 mai 1661 Marie Dondin. Les Chassy-Poulet et Dondin sont deux des familles du lieu à cette époque. Claude y décède le 1/9/1675. Son fils Claude, né posthume le 12/3/1676, quitte assez tôt Saint-Saturnin pour se fixer à Lyon, dans le quartier Saint-Paul, où il est perruquier puis maître perruquier.

Il épouse, à l'église Saint Pierre le Vieux à Lyon, le 12/6/1710, Antoinette Pugnet, fils d'un huissier royal à Montbrison, maître Jean Pugnet, décédé avant 1710, et d'Antoinette Grange. Ils ont au moins 4 enfants nés paroisse Saint-Pierre Saint-Saturnin à Lyon : Marie Chassy-Poulet, qui épouse Michel Bernardin, bourgeois et marchand de chevaux, François Chassy-Poulet, et 2 autres enfants Pierre et Antoine

François Chassy-Poulet, baptisé le 1/11/1725 à Saint-Pierre Saint-Saturnin, est d'abord garçon salinier, avant son mariage le 28/6/1751 (Eglise de la Platière et contrat M^o Sanseigne) avec Claudine Michalet (née le 8/6/1729 à Lyon, fille de René Michalet, ouvrier en soie (canut !) puis marchand fabricant, décédé avant 1751, et de Louise Bonniot

François s'installe donc alors comme marchand fabriquant paroisse Saint-Nizier, et il a au moins 4 enfants : Michel Elie (né le 15/12/1756 et décédé à Lyon le 1/9/1793)) Françoise Marguerite aînée (5/5/1759), Madeleine (10/11/1761 et décédée en bas âge), et Françoise-Marguerite cadette née le 29/6/1768

François et son épouse, qui occupaient aussi une maison située à Fontaine sur Saône, habitaient Place du Collège à Lyon. Ils sont tous deux décédés assez tôt (le 21/4/1776 à 47 ans pour elle, et le 11/12/1777 à 52 ans pour lui) laissant 3 jeunes orphelins

Françoise Marguerite aînée Poulet (née à Lyon - paroisse Saint-Nizier, le 5/5/1759 et décédée à Paris le 20/2/1842) épousa le 2/8/1787 au Cap-Français (Saint-Domingue, aujourd'hui Haïti) Jean Joseph François Alexandre Barrillon né à Serres (Alpes de Haute Provence le 1/8/1762, décédé à Paris le 19/3/1817). Ce dernier émigra à Saint-Domingue dans les années 1780 et y fit fortune en tant que représentant d'une maison de négoce de Bayonne, puis en tant que propriétaire d'une plantation ("habitation") de canne à sucre. Devons-nous passer sous silence que le contrat de mariage mentionne que la dot de l'épouse comprenait plusieurs esclaves d'origine africaine ... ? Alexandre Barrillon resta à Saint-Domingue jusqu'en 1790, non sans avoir vécu le début de l'insurrection des Noirs et des Mulâtres (il était d'ailleurs apparenté à Pierre Pinchinat, le chef de la communauté métisse et adversaire déclaré de Toussaint Louverture, chef de la communauté des Noirs). Rentré en France, il prit part à la défense de Lyon assiégée par la Convention (1793). Il reprit peu après ses activités de négociant en denrées (le vin notamment) destinées aux armées du Directoire, tout en spéculant sur les biens nationaux. Il amassa de la sorte une fortune considérable et fonda une maison de banque à Paris. Fréquemment associé en affaires au lyonnais Récamier, il fut, comme ce dernier, nommé Régent de la Banque de France par Bonaparte, à la création de l'institut d'émission en 1800. Il conserva ce poste jusqu'en 1803, date à laquelle il fit une faillite "honorable". Il fut par ailleurs élu député des Hautes Alpes pendant les 100 jours.

Du mariage de Françoise Marguerite Chassy-Poulet et d'Alexandre Barrillon naquit à Paris le 5/4/1800 François Sophie Alexandre Barrillon (décédé le 30/9/1871 à Elincourt-Sainte-Marguerite, Oise), avocat, député de l'Oise sous la restauration et le second Empire, brièvement Commissaire de du Gouvernement pour le département de l'Oise à la chute de la

Monarchie de Juillet en 1848. Il avait épousé Marie Félicité Margantin (née le 2/2/1812, décédée le 12/10/1894), fille d'un important notaire parisien qui lui apporta le château de Bellinglise à Elincourt-Sainte-Marguerite, près de Compiègne. François Barrillon fut maire de cette commune pendant environ 30 ans. Il était officier de la Légion d'Honneur.



De l'union de François Barrillon et de Marie Félicité Margantin naquit en 1831 Marie Marguerite Barrillon

(décédée à Paris le 25/9/1855) qui épousa François Ernest Collart-Dutilleul. Celui-ci était le fils d'un procureur général à la Cour des Comptes et également le neveu du comte Mollien, le grand argentier de Napoléon Ier. Il fit une brillante carrière d'Inspecteur des Finances au Ministère des Finances et était à la fin du Second Empire Directeur du Mouvement Général des Fonds (Directeur du Trésor). Il joua un rôle majeur pour lever l'emprunt dit de libération nationale destiné à payer aux prussiens les indemnités exigées par ceux-ci après la défaite de 1871. Député conservateur en 1871, François Ernest Collart-Dutilleul fut brièvement Ministre des Finances à la fin de l'année 1877 dans le dernier gouvernement (dit « de résistance ») nommé par le Maréchal de MacMahon. Enfin, en 1878, il devint le premier des Présidents successifs de la Banque de Paris et des Pays-Bas, poste qu'il conserva jusqu'en 1894, où il s'illustra dans la promotion des emprunts russes en France. Son mariage avec Marie Marguerite Barrillon demeura sans postérité. Il était Grand Croix de la Légion d'Honneur.

Françoise Marguerite cadette vivait avec sa sœur à Saint-Domingue en 1787. Elle revint alors à Lyon, où elle épousa le 1/7/1794 Amable Empaire. Elle, 26 ans, habitait alors rue de la Vieille Monnaie à Lyon, et lui, 42 ans, est négociant rue des Deux Angles. Ils s'installèrent à Paris en 1801, et habitaient rue d'Hauteville, Amable ayant créé une affaire de négoce d'huiles de soies (Empaire et Cie)

Ils eurent 4 enfants :

1 Françoise Marguerite Antonine Empaire, épouse de Jean-Jacques Orsel, courtier de commerce, demeurant 164 rue du Faubourg St Martin. Françoise Marguerite est décédée en son domicile à Paris le 19 mars 1841.

2 Marie Alexandrine Perpétue Empaire, épouse de Anne Henry Jules Alexandre Bonnabel, propriétaire, demeurant à Plaines, commune de Chabottes (Hautes-Alpes) . Elle est décédée le 3 octobre 1875 à Chabottes

3 Benoite Claudine Empaire, épouse de Joseph Frédéric Aubertin (29 mars 1827) , propriétaire, demeurant à Bourbonne les Bains (Haute Marne)

4 Amédée François Joseph Polycarpe Empaire, employé, demeurant à Paris 7 rue de Bondy.

Transmis par Gérard Orsel.

DONATION DE MARIE THÉRÈSE SOPHIE RAVIER À SES FILS CHARLES ET AUGUSTE RUÉ DES SAGETS.

Entre les soussignés, Madame Marie Thérèse Sophie Ravier, veuve de Monsieur Gilbert Rué Dessagets, demeurant à Semur, d'une part ;

Monsieur Charles Rué Dessagets; Greffier de la justice de paix, demeurant à Semur, d'autre part ;

et Monsieur Jacques Auguste Rué Dessagets, négociant demeurant à Lyon, encore d'autre part ;

Il a été expliqué que monsieur Gilbert Rué Dessagets est décédé le premier du présent mois d'août laissant un testament olographe, par lequel il fait en faveur de son épouse, toutes les libéralités autorisées par la loi de son décès, s'en rapportant à la sollicitude maternelle quant au sort à faire à leurs fils. Mr et Mad Dessagets s'étaient mariés en mille huit cent deux sous le régime du droit écrit, quelques acquisitions partielles ont été faites durant leur union, notamment celle de la maison de Semur et de ses dépendances, d'un autre coté, des propres soit de Mr Dessagets, soit de Mad son épouse ont été aliénés, des dettes personnelles à monsieur Dessagets ont été acquittées, des recouvrements ont été faits, par lui pour le compte de sa femme.

Dans cet état de choses, madame Dessagets, mue par la tendresse qu'elle porte à ses enfants, prenant en considération la position dans laquelle ils se trouvent placés, et désirant prévenir les lenteurs et les difficultés que pourraient entraîner la liquidation de leurs droits respectifs, a proposé à ses fils, et ceux-ci ont accepté avec reconnaissance filiale les conventions suivantes qui auront entre les parties, la force d'un traité à forfait et à périls et risques.

Art: 1^{er} La Propriété des Sagets et ses dépendances seront incessamment mis en vente, en attendant et jusqu'à ce que la vente en soit effectuée, Mad Dessagets en conservera la jouissance.

Art: 2. Monsieur Charles Dessagets prélèvera sur la somme due par Monsieur Méhu, en reste du prix des domaines de Digoin (laquelle par règlement avec lui s'élève à la somme de vingt six mille quatre cent quarante sept), la somme de dix huit mille



Entre les soussignés Madame Marie Thérèse Sophie Ravier, veuve de Monsieur Gilbert Rué Dessagets demeurant à Semur, d'une part ;
Monsieur Charles Rué Dessagets; Greffier de la Justice de Paix demeurant à Semur, d'autre part ;
et Monsieur Jacques Auguste Rué Dessagets, Négociant demeurant à Lyon, encore d'autre part ;
Il a été expliqué que Monsieur Gilbert Rué Dessagets est décédé le premier du présent mois d'août laissant un testament olographe, par lequel il fait en faveur de son épouse, toutes les libéralités autorisées par la loi de son décès, s'en rapportant à la sollicitude maternelle quant au sort à faire à leurs fils. Mr et Mad Dessagets s'étaient mariés en mille huit cent deux sous le régime du droit écrit, quelques acquisitions partielles ont été faites durant leur union, notamment celle de la maison de Semur et de ses dépendances, d'un autre coté, des propres soit de Monsieur Dessagets, soit de Mad son épouse ont été aliénés, des dettes personnelles à Monsieur Dessagets ont été acquittées, des recouvrements ont été faits, par lui pour le compte de sa femme.

cinq cent quatre vingt treize francs, cinquante centimes, formant avec celle 1° de douze cents francs employée par son père à former son cautionnement, et 2° celle deux cent six francs, cinquante centimes, aussi donné par lui, la totale de vingt mille francs, somme égale à celle que Mr Auguste Dessagets a reçu des ses parents et qu'il a versé dans son commerce.

Au moyen de ce prélèvement monsieur Charles Dessagets restera chargé d'acquitter le prix de son office de greffier, lequel lui appartiendra en toute propriété; et d'en servir les intérêts jusqu'à sa libération définitive.

Art : 3 . Les droits à payer au fisc pour la succession de monsieur Dessagets, seront pris sur le restant du prix des domaines de Digoin; le prélèvement ci-dessus fait, le solde de ce même prix appartiendra à madame Dessagets.

Madame Dessagets prendra en outre sur les deniers que produiront la vente des Sagets, la somme nécessaire pour former avec le reliquat de la vente des domaines de Digoin, la somme ronde de soixante mille francs, laquelle lui appartiendra en pleine propriété.

Art 4 . Mad Dessagets aura en outre sa vie durant, la jouissance de la maison de Semur et de ses dépendances, dans lesquelles sont comprises la vigne situées au territoire de Balmont. Elle jouira de ses contrats de rente, ou action sur la caisse Lafarge, elle jouira pareillement des meubles, linge, argenterie, bibliothèque, tableaux, voiture et chevaux, appartenant à la succession.

Elle disposera comme sa chose propre de l'argent comptant existant au jour du décès, à la charge d'acquitter les impôts et les gages des domestiques échus à la même époque, ainsi que les menues dettes oeuvres pieuses et frais funéraires, elle disposera des grains, vins, et autres denrées ou provisions de ménage qui existent au domicile de Semur et des Sagets.

Art : 5 . Madame Dessagets, une fois remplie la somme de soixante mille francs, tant sur le solde des domaines de Digoin que sur le prix des Sagets, l'exédent de ce dernier prix se partagera par égales parts entre ses fils.

Art : 6 . Au moyen des stipulations ci-dessus, mad Dessagets se déclare remplie des droits qui résulteraient en sa faveur tant de son contrat de mariage que du testament de son mari, ainsi que tous autres droits généralement quelconques, qui ont pu être recueillis pour elle par feu monsieur Dessagets, ou qui lui sont échus pendant la durée du mariage. De leur côté, les fils s'engagent à l'acquitter et garantir de toutes recherches de quelque nature qu'elles soient, relative à la succession de leur père, ou engagement qu'elle aurait pu contracter avec lui.

Ainsi convenu, fait et signé triple à Semur, le dix août mil huit cent trente cinq.

J'approuve après avoir lu : M.T. Sophie Ravier, Vve Rué des sagets

J'approuve après avoir lu : Ch^{ef} Rué des Sagets

J'approuve après avoir lu : J.A. Rué Dessagets

Document transmis par
Lucien Orsel des Sagets.

*= Ainsi. Convenu, Fait et signé triple à
Semur le Dix août mil huit Cent trente cinq.
J'approuve après avoir lu. M. T. Sophie Ravier V. Rué des sagets
J'approuve après avoir lu. Ch^{ef} Rué Dessagets
J'approuve après avoir lu.
J. A. Rué Dessagets*

La fille de Charles Rué des Sagets, Lucile est la rédactrice des « Mémoires de Lucile » publiées dans cette revue. Lucile a épousé Henri Orsel en 1863. Voir Guisane N° 26 page 22 - généalogie simplifiée des descendants de Jacques Orsel - et le site SAORSEL pour plus de précisions. L'orthographe de l'acte a été respectée dans la transcription des noms propres

FAMILLE PATURLE

Qualifié "Honorable Homme" dans les archives de sa ville de Lyon, **Simon PATURLE** est marchand orfèvre, et de 1594 à 1607, député de sa corporation.

Sa femme, **Jeanne Rollichon**, fille de Nycollas Rollichon, épousée en 1589, lui a donné 10 enfants. Son fils, Simon, qui en a 15, lui succède dans son métier comme dans la confiance de ses confrères, et la situation de la famille se prolonge ainsi durant 4 générations.

Simon Paturle est Bourgeois de Lyon en 1659, Maître et marchand orfèvre, député des orfèvres de 1633 à 1659, et a épousé en 1618 **Ysabeau Guérin**, fille de François Guérin, Echevin de Lyon, et d'Ysabeau Loubat;

Son fils **Jean-Jacques Paturle**, né le 29/3/1633 à Lyon, et décédé le 14/3/1691, est Maître orfèvre à Lyon, et a épousé **Marie Janet** (décédée le 6/11/1689), fille de Claude Janet, Bourgeois de Lyon, dont il eut 11 enfants;

Son fils **Claude Paturle** (21/7/1663 Lyon-14/4/1709 Lyon), Maître et Marchand Orfèvre, a épousé le 29/4/1688 **Marie Carron**, fille de Louis Carron, et eut 10 enfants.

Son fils **Claude Paturle** (6/6/1692 Lyon-28/10/1772 Lyon) a épousé le 11/7/1719 **Louise Descombes** (1707-1785), fille d'Antoine Descombes, Maître Chirurgien et Juré et d'Emeraude Christin, et a eu 9 enfants.(Antoine Decombes est fils de Sébastien Decombes, bourgeois de Boen en Forez, et de Françoise Mingenet. Emeraude est fille de Gaspard Christin, marchand de Lyon, et de Anne Rossillon)

Parmi eux se trouve **Marie Paturle** qui épousa à Lyon Jean Empaire dit Forlat, et est la mère d'**Amable Empaire**, lui-même beau-père de **Jean-Jacques Orsel**, arrière grand-père de Guy Orsel.

La lignée Paturle se poursuit par Pierre Paturle (4/3/1736-1816), frère de Marie Paturle ci-avant, puis son fils Jacques Paturle (24/5/1779-23/6/1858). Sous Louis-Philippe, ce dernier, manufacturier à Lyon, puis à Cateau-Cambrésis, est député du Nord, puis de Paris, et, en 1837, Pair de France. Sa fille Adèle épousa Auguste Victor Laurent Casimir-Perier, ministre plénipotentiaire, ministre de l'Intérieur, et membre de l'Institut;

Le frère de Jacques Paturle, **Benoît Paturle** (8/10/1784-18/2/1863) eut comme fils **Adolphe Paturle** (18/9/1817-22/1/1882), lui-même père de **Paul Paturle** (12/11/1847 Lyon-16/7/1925 Grenoble) qui est le fondateur des usines métallurgiques de Saint Laurent du Pont (38380) en Chartreuse.

Transmis par Gérard Orsel

1888 : Les Etablissements PATURLE voient le jour suite à la reprise d'une activité de taillanderie; activité étendue à la fabrication de limes et râpes, puis de baleines de corsets.

1907 : Le laminage à froid de feuillard d'acier apparaît.

1952 : Le site actuel de fabrication est construit.

1984 : Création de la Société PATURLE-ACIERS qui regroupe les activités de laminage et de baleinage.

1999 : PATURLE ACIERS entre dans le Groupe THEIS.

THEIS GmbH : Groupe allemand de 1400 personnes, spécialisé dans les feuillards au carbone et inox, doté de 5 sites de fabrication répartis en Allemagne, France, Espagne et U.S.A.



Les établissements Paturle aujourd'hui...

LE COURRIER DES LECTEURS ...

En rectification de deux noms parus dans les Mémoires de Lucile Orsel des Sagets, Guisane numéro 26, page 9, Gilbert Orsel des Sagets nous écrit le texte ci-après:

Je viens de relire pour la seconde fois et avec toujours autant d'intérêt la dernière Guisane qui est très réussie: bravo.

Deux petites choses à te signaler:

1) Marguerite de MONCHANIN était l'épouse de Etienne BOREL et non BORSEL.

2) Son portrait, "La dame à la rose" (Guisane N°12) était en 2003 chez Nicole et Jacques CHAVANIS et non CHAVANNES, à Limonest (69760). Paul CHAVANIS devait être un aïeul de Jacques.

Dominique PEYRET pourra éventuellement te renseigner sur cette famille car ils se voient régulièrement.

A bientôt pour l'AG.



NICOLE CHAVANIS

De : "NICOLE CHAVANIS" <chavanis.nicole@club-
À : <gilor@tele2.fr>
Envoyé : jeudi 14 octobre 2004 15:00
Objet : Marguerite de Monchanin
Bonjour cher cousin,

Comme le temps passe : déjà plus d'un an que nous avons fait connaissance pour mon anniversaire...
Je reviens avec plaisir sur notre ancêtre et son tableau. Suite aux informations données par Dominique, plusieurs questions restent en suspens :
- comment et par quelles sources avez vous eu, la photo du tableau de la "dame à la rose" ?
- qui confirme les origines de cette personne ?
- qui a pris la photo ? où ? car depuis presque 70 ans j'ai toujours vu ce tableau chez mes parents, et ne me souviens pas, avoir vu quelqu'un prendre une photo. D'autres informations seraient les bienvenues.
Sincères amitiés.

Jacques et Nicole

Jacques Sincères amitiés

346 chemin de la Torchetière
69760 Limonest
#04 78 35 28 20

PS : Vous serait-il possible de me faire parvenir une photocopie de la photo de Marguerite - Merci d'avance.

Juste un petit rappel - merci

EVENEMENTS FAMILIAUX

NAISSANCE:

Pénélope, née le 23 Décembre 2007 à Levallois Perret, fille de Xavier et Marthe Orsel, née De Taevernier, Pénélope est la petite fille de Claude Orsel.



Alix, née le 14 janvier 2008 à Trappes 78, fille de Pierre et Claire Meyer, petite fille d'Etienne et Maria Pia



MARIAGE:

Vincent Orsel des Sagets et Alexandra Orgebin le 1 septembre 2007 à Averdon 41, fils de Gilbert Orsel des Sagets.



Mathilde Orsel et Thomas Baldwin, le 16 Février 2008 au Mesnil Saint-Denis (78320). Mathilde est la fille de Jacques et Thérèse Orsel (branche des Sagets).



Claude Orsel et Josiane Hugues, le 22 décembre 2007 à Paris 75004

EVENEMENTS FAMILIAUX :

Afin que les renseignements que vous transmettez pour cette rubrique, soient utilisables par Gérard Orsel pour la mise à jour de la généalogie familiale, merci de préciser :

Naissance : prénoms, noms des parents, date de naissance, commune de naissance.

Mariage : noms et prénoms des conjoints, date, commune du mariage civil.

Décès : nom et prénom, date de décès, lieu du décès.

Une photo sera toujours la bienvenue.

La rédaction de la Guisane souhaite la bienvenue aux nouveaux nés, félicite les jeunes mariés, exprime toute sa compassion aux familles de ceux qui sont partis.
